

Le

Mensuel
d'informations
locales
et municipales
de Domont

Domontois



Retrouvez toutes les informations sur le site internet : www.domont.fr et sur la page : Ville de Domont

N° 279 - juin 2022

SOMMAIRE

> **Actualités**
Théâtre japonais
avec les collégiens



Page 3

> **Urbanisme**
La carte des projets
immobiliers



Pages 4 et 5

> **Sports**
Viet Vo Dao, nouveau
club d'arts martiaux



Page 7

Festival

DE

ETE

2022

CONCERTS | ANIMATIONS | RESTAURATION DU 18 JUIN AU 17 JUILLET

ESPLANADE DES FAUVETTES
RUE DE PARIS

ENTRÉE LIBRE

Page 2

TEMPS FORTS

Samedi 18 juin Le retour de la Color Dom

La course la plus folle de l'année au Stade des Fauvettes pour en voir de toutes les couleurs. Des animations pour toute la famille, des jeux pour les enfants, c'est vraiment l'incontournable de ce début d'été à Domont.

16 h 30 - Esplanade des Fauvettes.
Pensez à vous inscrire.



Mercredi 13 juillet Fête Nationale

Rendez-vous au stade des Fauvettes pour profiter d'une soirée festive, avec une restauration tenue par plusieurs associations domontoises, puis le concert du groupe de reprises pop funk Attractive Covers, à partir de 21h 30. À 22h 45, le public pourra se réunir afin de découvrir le traditionnel feu d'artifice.

19 h 30 - Esplanade des Fauvettes.



Festival de l'été : un programme haut en couleur !

Du 18 juin au 17 juillet, Domont organise son Festival de l'été sur l'esplanade des Fauvettes. Après une édition 2021 encore marquée par la crise sanitaire, ce cru 2022 s'annonce bouillant. Au programme, des concerts, des animations et des repas proposés par la Ville et les associations. De quoi passer un été show.

Des concerts plein les oreilles

1^{ères} parties à 20 h 30 - Concerts à 21 h 30

25 JUIN

SCÈNE OUVERTE



Les scènes ouvertes représentent un espace d'expression libre pour qui-conque souhaite y participer !

Groupes ou artistes souhaitant tester de nouvelles compositions en public, musiciens et chanteurs amateurs : la scène est à vous !

Maître mot : L'envie de partager un moment sur scène dans des conditions professionnelles et dans une ambiance conviviale et bienveillante !

Le temps de passage est de 2 titres par groupe/artiste soit environ 10 min.

L'ordre de passage est déterminé par tirage au sort le soir même.

Restauration par l'Oiseau Nuage à partir de 19 h 30

2 JUILLET

KUMBIA BORUKA

Voilà près de 10 ans que la Kumbia Boruka fait vibrer la sono mondiale en honorant à chaque fois la reine ancestrale des rythmes afro-caribéens, la Cumbia. Apparue au "Siècle des Lumières" sur la côte atlantique colombienne, de la rencontre des cultures amérindiennes, africaines et européennes, la Kumbia se répand devenant au fil des générations la musique emblématique d'Amérique latine.

Fort de son caractère, la Kumbia Boruka, composée de 8 musiciens, se construit progressivement entre l'Europe et l'Amérique Latine et ne cesse de s'épanouir au travers de rencontres artistiques.

Partout où se présente la Kumbia Boruka, règne le rythme, la danse et la bonne humeur. "Boruka" désigne une démonstration vive, bruyante et collective de la joie. C'est donc bien là l'essence et le sens même du groupe : une communion enthousiaste où les mélodies de l'accordéon et du chant reposent sur un rythme puissant et percussif et s'allient aux sonorités électriques et cuivrées.

Restauration par l'Amicale de Pêche à partir de 19 h 30



9 JUILLET

NINA ATTAL

Nina Attal, chanteuse et guitariste française de 29 ans sort *Pieces of Soul*, un quatrième album témoin de son retour au blues, au rythm'n'blues et au rock à l'origine de sa passion pour son instrument.

Un album qui remet la guitare au cœur de son processus créatif, à travers un éventail

de sonorités ensoleillées, discrètement et respectueusement teintées par diverses influences californiennes (Ben Harper, Lenny Kravitz, John Mayer...).

Nourri par son amour incompressible de la musique qu'elle a dans la peau, à l'image de ses tatouages, *Pieces of Soul* offre incontestablement à Nina Attal une nouvelle dimension.

À écouter d'urgence !

Restauration par l'Amicale de Pêche à partir de 19 h 30

13 JUILLET

ATTRACTIVE COVERS

Nous vous proposons de découvrir le groupe Attractive Covers. Le public chantera et dansera au son de leur univers pop funk, de Stevie Wonder à Bruno Mars, en passant par Jamiroquai, Bob Marley et Michael Jackson, ainsi que bien d'autres artistes et groupes emblématiques réarrangés avec soin.

Leur répertoire vous transportera dans un tourbillon musical plein d'énergie et de bonnes vibrations, avant de profiter du feu d'artifice.



16 JUILLET

TAMAYO & PARIS LATIN ORCHESTRA

Né à Paris de parents colombiens, Tamayo savoure les standards de la salsa depuis son adolescence passée à Cali. Pour autant, Tamayo n'a jamais totalement perdu son goût pour l'autre capitale de la salsa, la première historiquement parlant :

New York, fief de Fania Records (label de Johnny Pacheco, Ray Barretto, Willie Colón...). C'est en France que le « sonero » dirige sa propre formation, un big band biberonné au son des classiques et toujours en quête de nouvelles saveurs à partager ! La musique latine est plus vivante que jamais à travers ce nouvel EP SIN LIMITE qui sonne comme un véritable pont musical entre Paris, New-York et Bogotà !

Restauration par le Comité des Fêtes à partir de 19 h 30

DES ANIMATIONS POUR BOUGER

SAMEDI 18 JUIN

COLOR DOM - À PARTIR DE 16 H 30

Le SMJ et le service événementiel vous invitent à une course aussi folle que colorée. La Color Dom fera son retour avec un parcours d'environ 2,5 km, ponctué d'obstacles et de passages ludiques. L'après-midi sera également riche en animations à destination de toute la famille. Pour participer gratuitement, **inscrivez-vous auprès du Service Municipal Jeunesse par mail sjeunesse@domont.fr ou par sms au 06 58 45 22 94**. Si vous n'avez pas eu le temps de réserver, rendez-vous au départ de la course, le SMJ vous trouvera certainement une place, mais attention, le nombre de coureurs est limité à 500 !

16 h 30 - 17 h 30 : Jeux familiaux (Course en sac, tir à la corde, etc...)

17 h 30 : Entrée des participants dans le complexe sportif

18 h : Échauffement en groupe

18 h 30 : Départ de la course par vague de 20 personnes environ toutes les 1 à 2 minutes (en fonction du flux)

20 h : Lancé collectif de la poudre Holi

20 h 30 : Fin de la manifestation

À partir de 8 ans - Se munir d'un tee-shirt blanc - Vente de crêpes et boissons par l'association L'Oiseau Nuage.



SAMEDI 25 JUIN

« FÊTE » VOS JEUX 1 - DE 14 H À 18 H

La ville en partenariat avec l'OMS vous propose un après-midi dédié aux sports et aux jeux.

Les joueurs se challengent entre eux ou défient le mur digital au moyen d'accessoires mis à leur disposition : raquettes, balles, ballons, clubs de golf, fleurets, crosses de hockey...

De nombreuses associations sportives Domontoises vous accueilleront sur place afin de vous faire découvrir de façon ludique leurs activités.

Entrée libre de 14 h à 18 h

SAMEDI 2 JUILLET

« FÊTE » VOS JEUX 2 - DE 14 H À 18 H

Le Service Municipal Jeunesse (SMJ) propose des animations « familles ».

Jeux individuels et collectifs pour tous les âges, mini structures gonflables, ateliers de construction, mini ventrilliss seront en accès libre.

Des jeux en bois surdimensionnés sur le thème « Jeux du monde ».

Coin détente et restauration

Renseignements auprès du SMJ au 01 74 04 23 50

Les animations

DIMANCHE 26 JUIN :

FÊTE MÉDIÉVALE

Plongez dans l'univers médiéval que recrée l'association Equistoria sur l'esplanade.

De 13 h à 18 h - 16 h 30 : spectacle de chevalerie

Entrée libre- Buvette sur place

Renseignements : 06 50 83 27 72



DIMANCHE 3 JUILLET :

FÊTE DE L'ASSOCIATION DOMONTOISE FRANCO-POLONAISE

Barbecue et spécialités : charcuterie polonaise, saucisses grillées, bigos, frites...

A partir de 13 heures

Adhérents : 20 € - Non adhérents : 25 €

Réservations : 07 68 63 64 59



DIMANCHE 7 JUILLET :

PIQUE-NIQUE SENIORS

Le service événementiel invite les seniors de la ville à un pique-nique festif. Jeux et animations musicales avec DJ Pascal seront au programme. Chaque participant peut apporter un plat à partager. La municipalité offre l'apéritif.

Inscriptions au service événementiel à partir du mardi 28 juin au 01 39 35 55 39

DIMANCHE 10 JUILLET :

FÊTE DE LA SARDINE PAR L'ASSOCIATION PORTUGAISE DOMONTOISE

Sardines avec pommes de terre et poulet à la braise - Churrasco avec des frites.

Au son des groupes folkloriques et des tambours.

A partir de 12 h 30

Renseignements : 06 29 55 09 29

Mercredi 13 juillet : célébrez la fête nationale !

Rendez-vous au stade des Fauvettes pour profiter d'une soirée festive, avec une restauration tenue par plusieurs associations domontoises à partir de 19 h 30, puis le concert du groupe « Attractive Covers » à partir de 21 h 30. À 22 h 45, le public pourra se réunir afin de découvrir le feu d'artifice.



ALIX LESBOUEYRIES, ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE À LA CULTURE, AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES, AUX ANIMATIONS, À LA COMMUNICATION ET AUX ASSOCIATIONS

Après une annulation en 2020 et un format réduit en 2021, c'est enfin le retour des animations du Festival de l'été ?

Les deux dernières éditions ont effectivement été marquées par la crise sanitaire, qui avait poussé la commune à annuler l'événement il y a deux ans. En 2021, nous avons toutefois décidé de proposer plusieurs concerts à nos habitants malgré des contraintes encore très fortes. Cette année, nous repartons enfin sur une édition plus classique de notre festival. Je tiens à saluer l'implication de nos associations, et tout particulièrement de leurs bénévoles, qui ont répondu présent afin de proposer des animations et d'assurer la restauration lors de l'événement.

Le grand retour marque-t-il celui des autres grands rendez-vous culturels de la rentrée ?

Nous préparons l'organisation du forum des associations, prévu le 3 septembre, de la foire d'automne, qui se déroulera les 23, 24 et 25 septembre. Pour l'heure, la situation sanitaire nous permet d'envisager un fonctionnement normal.

Le printemps a déjà permis de mesurer l'attente des Domontois ?

En effet, le carnaval organisé en mars a remporté un grand succès, avec énormément de public dans les rues. Il s'agissait du premier événement de l'année, mais également le premier événement d'ampleur depuis plus d'un an.



À la découverte du kamishibai avec les collégiens

Dans le cadre d'un concours national sur le thème « Qui sont nos voisins ? », les élèves de 5^e3 du collège Aristide Briand sont intervenus le 30 mai auprès des enfants de moyenne et de grande section de l'école maternelle Louis Pasteur pour leur faire découvrir cette discipline théâtrale venue tout droit du Japon.

Une histoire narrée à un public, accompagnée de scènes illustrées se succédant dans une drôle de petite boîte : le butai. C'est le concept du kamishibai, ce mini-théâtre ambulant né au Japon il y a plusieurs siècles. C'est également le cœur d'un projet mené par la classe de 5^e3 du collège Aristide Briand. Depuis septembre, les élèves participent à un concours de kamishibai plurilingue organisé par l'association Dulala, qui propose des actions orientées autour des langues en milieu scolaire. Il faut dire que la classe a un atout : elle regroupe des élèves apprenant tous l'anglais... mais également différents groupes ayant opté pour l'Allemand, l'Espagnol et le Portugais en LV2.

Un projet interdisciplinaire

Impulsé par Madame Saldana, professeure d'Espagnol, le projet a mobilisé plusieurs spécialités. Si l'histoire a été créée aux côtés de Madame Dahy, enseignante de Français, et Madame Trenson, professeure documentaliste, par plusieurs élèves, les cours de technologie ont été mis à profit afin de réaliser le support nécessaire à accueillir les dessins. Et bien entendu, les langues ont été mises à contribution afin d'intégrer plusieurs mots-clés soigneusement choisis par les élèves dans le récit. « Le concours nous imposait de proposer une histoire originale en Français autour du thème "Qui sont nos voisins", tout en intégrant certains mots de langues vivantes », souligne Virginie Saldana. À noter que pour mettre toutes les chances de leur côté, les collégiens ont reçu l'aide de Madame Ochoa Jardines, parent d'élève, mais surtout elle-même enseignante de kamishibai.

Une restitution devant le public

Après la phase de création en coulisses, restait aux collégiens à présenter leur spectacle



devant un public. Une ode à la tolérance, entre une équipe d'astronautes et un extraterrestre, contée par cinq groupes de collégiens à cinq classes de l'école Louis Pasteur. L'occasion de jouer pleinement le jeu et de se rencontrer entre voisins. Un grand oral pas si simple pour les adolescents. « Capter l'attention d'un public aussi jeune n'est pas facile », assurent Sabri, Lilou, Nichita, Sixtine et Selma, cinq des élèves intervenus le jour J. Mission accomplie cependant, puisque l'assemblée est non seulement restée concentrée, mais a largement participé à la séance de questions/réponses organisée à la fin de chaque représentation. Un galop d'essai pour les 5^e3, qui ont de nouveau exploité leur travail dès le lendemain, lors de la semaine des langues organisée dans leur collège. En attendant le résultat du concours !

À l'heure d'imprimer ces lignes, le jury composé de professionnels issus de l'éducation, de l'illustration, de l'édition, de la culture japonaise et des langues s'apprête à rendre son verdict. Espérons que cette belle histoire trouve une fin heureuse pour les collégiens domontois.



Les éco-délégués du collège aux Jardins d'Alain



Le 31 mai, 13 éco-délégués du collège Aristide Briand, accompagnés de leurs professeurs, se sont rendus aux Jardins d'Alain. L'opportunité pour eux de découvrir les lieux lors d'une visite guidée et d'être sensibilisés aux questions environnementales. Le cortège s'est ensuite rendu à pied au bois fruitier du Rémoulu, en procédant au ramassage de déchets en chemin. L'après-midi, les collégiens ont tous parrainé un arbre en apposant une plaque à leur nom sur un jeune spécimen.

Conseil départemental des Jeunes

Le département du Val-d'Oise s'apprête à créer son Conseil départemental des Jeunes (CDJ). Une assemblée ouverte aux collégiens scolarisés en 5^e, 4^e ou 3^e à la rentrée scolaire 2022/2023, originaires de l'ensemble du département. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 1^{er} juillet.

On connaissait déjà les Conseils Municipaux Jeunes et le Conseil Régional des Jeunes. Il faudra désormais compter avec le Conseil départemental des Jeunes du Val-d'Oise.

42 élus et un mandat de 2 ans

La nouvelle instance sera composée de 42 élus, 21 filles et 21 garçons, élèves de 6^e, 5^e ou 4^e lors de l'année scolaire 2022 - 2023. Tous seront désignés par un jury pour une durée de 2 ans.

Des projets et un réel impact

Citoyenneté, écologie, égalité, intergénérationnalité... Ce sont les jeunes eux-mêmes qui décideront des thèmes abordés lors des 3 assemblées plénières annuelles et en commission.

Et si Domont était représentée

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 1^{er} juillet en remplissant le formulaire disponible à l'adresse www.valdoise.fr/cdj. Il suffit d'être inscrit dans l'un des collèges publics ou privés du département en classe de 6^e, 5^e, ou 4^e. Il n'est pas nécessaire d'être élu dans un Conseil municipal des Jeunes.

val d'oise le département

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES DU VAL D'OISE

DOSSIER DE CANDIDATURE AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

A envoyer avant le 1^{er} juillet 2022

Le CMJD ravive la flamme de l'Arc de Triomphe

Samedi 21 mai, a eu lieu la cérémonie de ravivage de la flamme à l'Arc de triomphe. Jean-Louis Bai, Président du Comité Départemental des médaillés de la Jeunesse et des Sports et de l'Engagement Associatif du Val-d'Oise, en coordination avec le comité Régional Île-de-France a privilégié la Ville de Domont pour participer à ce moment important. Entourés des élus du Conseil municipal, les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes Domontois, très attachés au devoir de Mémoire, ont dignement représenté la commune lors de cet événement. Emma Gesbert a eu le privilège de raviver la flamme aux côtés du Général Christophe de Saint Chamas.



LOGEMENT, À NOUS D'AGIR

Construction de logements, programmes immobiliers une carte pour comprendre

Nouveau volet de la série d'articles consacrée aux questions d'urbanisme et à la problématique de l'immobilier à Domont : voici la carte de l'ensemble des programmes de logement en cours de réalisation ou projetés à court et moyen terme. Comment s'opère le choix d'accompagner ou non les projets par la ville. Pourquoi la ville accélère-t-elle la réalisation de logements sociaux ? Les réponses dans ce dossier.

E Rue Aristide Briand

La Ville vient d'accorder le permis de construire d'un ensemble de 81 logements sociaux sur un terrain situé à l'angle de la rue Rouzée et de la rue Aristide Briand, en face de la salle de sport. Des négociations ont été menées avec le promoteur Kaufman et Broad pour limiter la dimension du projet initial, avec la suppression d'un étage, assurant une meilleure intégration dans ce secteur de Domont. Par ailleurs, à la demande de la Ville, un local permettant l'implantation d'une micro-crèche sera aménagé en pied d'immeuble.



F Impasse de la Cerisaie

22 maisons individuelles (38 places de parking) en locatif social sont en cours de construction sur cet espace situé en bordure de la voie ferrée. La Ville a négocié une requalification du projet initial qui prévoyait la construction de 80 appartements en accession.



H Route de Montmorency

24 logements sociaux ont été livrés, il y a quelques mois, au sein de cet immeuble situé à l'angle de la route de Montmorency et de la route Stratégique.



M Allée des Bois

Refus d'un permis de construire d'un ensemble de 63 logements (23 pavillons et 40 appartements).

D Place Gambetta

Cette place et les terrains adjacents font l'objet depuis plusieurs années de différents projets d'aménagement, intégrant la création de 220 à plus de 300 logements. À ce jour, l'aménagement de ce secteur n'est plus à l'ordre du jour, les précédents projets ne convenant pas aux attentes de la municipalité. Pour rappel, ce projet est totalement maîtrisé par la ville, propriétaire du foncier.



B Rue Carnot

Rejet d'une demande de permis de construire d'un ensemble de 90 logements sur des terrains privés, incohérent dans ce secteur pavillonnaire.

Ba Rue Carnot

Rejet d'une demande de permis de construire pour 2 immeubles de 30 logements sur des terrains privés, il y a finalement 2 pavillons.

N Rue Censier-Brel

Un projet de 60 appartements sur plus de 2000 m² de terrain a été stoppé, la Ville a préféré vendre les 2 maisons existantes et créer un lot à bâtir pour une famille domontoise.

L Angle rue des Fossettes/ Avenue Jean Jaurès

Un petit programme de 7 logements sociaux proposé par le bailleur Erigère est à l'étude. Dans le cadre de ce projet, la Ville a négocié en effet la création, en pied d'immeuble, d'un local de 120 m² pour la création d'un cabinet médical qui bénéficierait d'une implantation idéale, en plein cœur de ville.

K Rue du Baron Duchaussoy

Un projet est envisagé sur le terrain de l'ancien central téléphonique (photo ci-contre) désormais inutilisé. La Ville a engagé des négociations avec le promoteur pour la réalisation d'une résidence de logements étudiants. Pour l'heure le projet ne propose pas de garanties suffisantes.



C Rue Aristide Briand

Un projet de construction de 150 logements a été bloqué par la Ville. Ce projet devait être édifié sur un ensemble de terrains privés situés autour du centre Georges Brassens... et le centre Georges Brassens lui-même. La Ville a toutefois refusé de vendre les bâtiments du centre socio-culturel au promoteur, entraînant l'abandon de ce projet.



FRÉDÉRIC BOURDIN, MAIRE DE DOMONT

« Dans nos relations avec les promoteurs, j'agis comme tous les maires du secteur : dialoguer et négocier, oui. Subir, non. »

La carte ci-dessous fait apparaître des projets abandonnés et d'autres qui sont en cours de réalisation ou projetés, avec l'aval de la Ville. Parfois oui, parfois non, comment faites-vous les choix ?

Je répondrai à cette question qui est essentielle à la compréhension de ces enjeux immobiliers très complexes. Tout d'abord, un principe de base : le respect de la loi et des règles d'urbanisme. Globalement, on ne peut pas dire oui à tout. La pression des promoteurs est telle que nous devrions faire face à un rythme de construction impossible à suivre en termes d'adaptation de nos infrastructures et services publics. La Ville de Domont n'en aurait pas les moyens. Lorsque nous avons à faire des choix, c'est très clair : nous recherchons toujours le meilleur compromis possible avec les porteurs de projets pour construire de manière raisonnable et concertée. Tout le monde comprendra que lorsqu'un promoteur est ouvert au dialogue, qu'un travail collaboratif est possible avec la Ville, se créent les conditions favorables à l'aboutissement d'un projet. En

revanche, les promoteurs qui prétendent imposer leur point de vue et placer des intérêts financiers devant l'intérêt général se mettent automatiquement en situation défavorable. J'agis sur ce plan comme tous les maires du secteur : dialoguer et négocier, oui. Subir, non.

La plupart des programmes récemment livrés, en cours de réalisation ou projetés comprennent majoritairement des logements sociaux. Est-ce un choix délibéré ?

Oui. Pour nous mettre à l'abri des sanctions financières que nous inflige l'État, nous devons construire 292 logements sociaux supplémentaires à Domont dans le cadre d'un engagement signé à l'échelle intercommunale par les communes de la communauté d'agglomération. Si nous construisions des logements sociaux et des logements en accession au même rythme, il faudrait des années pour nous mettre en règle et cette option entraînerait une augmentation beaucoup plus importante de la population, tout en densifiant la commune de manière insoutenable. Voilà

pourquoi nous accélérons sur le logement social, avec des objectifs de qualité et de bonne intégration, tout en freinant la multiplication des programmes que je qualifierai d'opportunistes.

On a le sentiment que de nombreux maires s'opposent à la construction de logements dans leur commune. Est-ce votre cas ?

Il faut garder la maîtrise du foncier. Nous devons être les décisionnaires et ne pas subir. Le manque de logement, et particulièrement de petits logements pour les jeunes, pour les seniors et pour les familles monoparentales est une réalité.

Une dynamique démographique est également nécessaire pour garantir un bon niveau de services publics dans toute commune. Enfin, le bâtiment est un secteur absolument essentiel pour l'économie du pays qui crée des emplois par milliers.

Le problème, c'est la manière dont on construit, en imposant une densification urbaine excessive, désormais mal acceptée par

les élus et par les populations. Toute la politique du logement repose sur la contrainte. La preuve : depuis des années, on ne construit pas assez de logements en France et les prix de l'immobilier ne cessent d'augmenter de manière inconsidérée. Tout est à revoir selon moi y compris le tabou du logement social.



+ 292 logements

C'est le déficit à combler pour échapper à la pénalité financière, voire à être soumis à la sanction suprême : LA PERTE du DROIT DE PRÉEMPTION.

Le 7 février, le Préfet nous rappelait les chiffres de 2021, l'obligation des 25 % de logements sociaux ainsi que la pénalité financière de 72 344,73 €.

- Nombre de résidences principales : 6 415

- Nombre de logements sociaux : 1 312 soit 20,45 % - Déficit 292

N'oublions pas l'effet mathématique :

3 nouveaux logements privés construits = 1 logement social à construire.

Route de Domont

16 logements sociaux sont en cours de finition sur un terrain attendant à la première tranche de cet ensemble de qualité situé face au rond-point de Buja.



Allée René Cassin

En lien avec un bailleur, la Ville étudie la construction d'un petit programme de 51 logements après avoir redimensionné un premier projet qui prévoyait 80 appartements. Le projet architectural fait largement appel à la brique traditionnelle liée à l'histoire industrielle de Domont et prévoit la préservation des bâtiments historiques existants (la maison du garde-barrière et les derniers bureaux des briqueteries).



LOGEMENT SOCIAL : QUI SONT LES BÉNÉFICIAIRES ?

Un chiffre qui pourra surprendre : 73 % des Français sont éligibles au logement social et intermédiaire qui comprend trois catégories :

- Les **logements PLAI**, financés par le Prêt Locatif Aidé d'Intégration, sont attribués aux locataires en situation de grande précarité.
- Les **logements PLUS**, financés par le Prêt Locatif à Usage Social correspondent aux locations HLM (habitation à loyer modéré).
- Les **logements PLS**, financés par le Prêt Locatif Social, sont attribués aux candidats locataires ne pouvant prétendre aux locations HLM, mais ne disposant pas de revenus suffisants pour se loger dans le privé.

L'État reste réservataire de droit de logements sociaux. Le contingent préfectoral est fixé à 30 % du total des logements de chaque organisme qui sont prioritairement affectés aux personnes bénéficiaires du DALO (Droit Au Logement), aux personnes souffrant de handicaps, mal logées ou défavorisées. Le maire peut quant à lui proposer des candidats en fonction des logements qui lui ont été réservés (20 % en moyenne en contrepartie de cautionnements d'emprunts), tout comme peut le faire Action Logement.

> Un rappel important : pour prétendre à un logement social, il faut impérativement constituer un dossier de demande au CCAS.

* Source : Ministère de la Cohésion des territoires.

Ancienne clinique de Longpré

Les travaux de transformation des bâtiments de l'ancienne clinique en Résidence Seniors sont en cours. Les 130 studios permettront à la ville de se rapprocher des objectifs fixés en matière de construction de logements sociaux, les logements spécifiquement destinés aux seniors étant considérés comme des logements à caractère social.



Avenue Jean-Jaurès

Refus d'un projet de 85 logements sur la parcelle du leader Price. La Ville souhaite conserver un Supermarché indispensable pour les habitants.

Allée Sainte-Thérèse

Un programme de 80 logements, qui était envisagé en lieu et place du Cinéma d'Ermitage, a été bloqué par la Ville. La mise en œuvre de ce projet aurait en effet entraîné la fermeture du cinéma et la densification excessive de ce secteur du centre-ville déjà soumis à une forte pression immobilière. Pour rappel, la Ville a réglé le problème en procédant à l'acquisition du cinéma à hauteur de 750 000 €.

Allée Sainte-Thérèse

Un programme de 35 logements était programmé en face du Cinéma. Le projet a été également refusé par la Ville. Finalement le terrain de plus de 1 200 m² sera divisé en 3 lots, le pavillon existant conservé et 2 lots à bâtir pour des maisons individuelles.

Retour sur...

18^e salon d'artisanat et du goût

La dernière édition du salon d'artisanat et du goût qui s'est déroulée au gymnase Charles de Gaulle les 14 et 15 mai derniers a mis l'histoire de Domont à l'honneur. « *La mairie nous a prêté gracieusement d'anciennes photos de la commune qui ont replongé certains habitants dans leurs souvenirs...* », confie Didier Boizot, le président du Comité des Fêtes qui a organisé l'événement. Même si la fréquentation, plus de 850 visiteurs quand même, n'a pas atteint le niveau d'avant-crise, l'ambiance était conviviale lors de ce rendez-vous annuel mettant en lumière les savoir-faire locaux et domontois comme la vitrailliste Suzie Molina ou encore La Fabrique à Saumon. Sculptures, décorations, peintures, vitraux, vêtements, bijoux, bougies, gastronomie... la trentaine d'exposants a encore une fois fait la démonstration de ses multiples talents !



La brocante de printemps fait son retour

La traditionnelle brocante organisée par le Comité des Fêtes de Domont s'est tenue le 5 juin dernier sur la place de la République. Une édition très attendue après une longue absence liée à la crise sanitaire. Sans surprise, les chineurs ont été au rendez-vous, à l'instar des vendeurs. Durant l'événement, les bénévoles (qui tenaient l'incontournable buvette en plus d'assurer l'organisation) et exposants ont reçu la visite du maire Frédéric Bourdin.



Portes ouvertes des jardins d'Alain

Dans le cadre des Rendez-vous aux jardins, événement national organisé du 3 au 5 juin, l'association des Jardins d'Alain a ouvert ses portes au public afin de faire découvrir les 65 parcelles de ses 110 jardiniers... et les origines de ces derniers ! En effet, les différents lopins de terre s'étaient parés de drapeaux aux couleurs des pays et régions d'origine d'une partie des 600 adhérents de l'association : Italie, Slovénie, Arménie, Bretagne... L'occasion pour les visiteurs d'échanger avec les membres présents. Ces derniers ont reçu la visite de Frédéric Bourdin, qui a sillonné les lieux aux côtés d'Alain Genest, le fondateur de l'association.



Le retour gagnant de la Journée des Entreprises du Territoire

La formule n'a pas pris une ride depuis son lancement : permettre aux dirigeants de PME-PMI du Val-d'Oise de tisser des liens et de vitaliser l'économie du territoire dans le cadre d'une journée à la fois sportive et conviviale au Golf de Domont. Le 31 mai dernier, 150 amateurs de golf sont entrés en compétition amicale ou ont tapé leurs premières balles dans le cadre de sessions d'initiation à l'occasion de cette journée. La soirée de clôture a quant à elle rassemblé 150 invités supplémentaires. Succès également du village des entreprises avec 32 exposants venus présenter leurs produits et services dans un format plus adapté aux échanges et prises de contact entre dirigeants.



L'ÉVEIL LYRIQUE DONNE DE LA VOIX

Le spectacle de fin d'année de l'Éveil Lyrique s'est déroulé le dimanche 5 juin à l'auditorium du lycée George Sand. L'occasion pour les élèves et leurs professeurs de présenter aux 90 spectateurs présents le fruit de leur travail de cette année.



Un nouveau club d'art martial Vietnamien pour la ville de Domont

En janvier dernier, un club de Viet Vo Dao a ouvert ses portes au Gymnase des Grands Jardins. Cette association est gérée par Sophie et Bastien, titrés nationalement et à l'international dans cette discipline.

Le Viet Vo Dao, qu'est-ce que c'est ?

Le Viet Vo Dao est un art martial Vietnamien pouvant s'apparenter à du Kung-Fu et du Karaté. Basé sur le style « Nghia Long » il regroupe trois disciplines principales : les Katas, appelés « quyens » en Vietnamien, le combat, et la lutte traditionnelle. Reposant sur une véritable philosophie, le Viet Vo Dao favorise la maîtrise du corps et de l'esprit. Il s'agit d'un sport regroupant différentes techniques telles que l'auto-défense, les prises traditionnelles... Un entraînement débute par une première partie de renforcement musculaire. Ensuite, les techniques de base sont abordées. Puis, le cours est axé sur une des trois disciplines principales : kata, combat et lutte traditionnelle.

Vous souhaitez rejoindre le club ?

Le club de Viet Vo Dao de Domont est affilié à la Fédération Française de Karaté. Il fait partie de l'école Nghia Long, créée et développée en France par Maître Do Long, existant depuis 1973. Au club de Domont, les cours ont débuté mi-mars et ont lieu tous les samedis au gymnase des Grands Jardins. Une quinzaine de pratiquants ont déjà rejoint les tatamis. Un créneau de 19 h à 20h30 est destiné aux enfants, et un second de 20h30 à 22h30 pour les adultes. Deux cours d'essais gratuits

sont proposés pour les enfants et les adultes. Les cours s'achèveront mi-juillet pour l'année 2022 et seront gratuits pour tout nouvel intéressé. Bastien se fera une joie de vous accueillir.

Renseignements : 06 13 63 32 31
bastien.sudan@nghialong.fr
www.nghialong.fr



Anne-Marie Nolot, une championne pleine de discipline(s)

Le 23 avril dernier, Anne-Marie Nolot est devenue championne de France de full-contact en catégorie Vétérans à Paris. Une belle récompense pour cette pétillante boxeuse de 62 ans, membre du Full-Contact Domontois



Dans la vie comme sur les rings et tatamis, il existe deux types de personnes. Les prudents et les fonceurs. Incontestablement, Anne-Marie Nolot est de cette dernière catégorie. Arrivée aux arts martiaux dans les années 80 grâce à un mari passionné, elle a rapidement attrapé le virus des sports de combat. « Nous avons cherché une discipline que nous pouvions pratiquer ensemble », se souvient celle qui se voyait plutôt jouer au squash. C'est finalement avec le karaté qu'elle fera ses premiers pas dans un dojo à Paris.

Karaté, taekwondo, boxe...

Une expérience appréciée par le duo, qui décidera un peu plus tard de tes-

ter le taekwondo, une discipline encore méconnue à l'époque basée sur le travail des jambes et l'explosivité. « Les cours se déroulaient dans le 13^e arrondissement de Paris en Anglais et en Coréen », sourit Anne-Marie Nolot. Pas de quoi la perturber, puisqu'elle ira jusqu'à la ceinture bleue, accessible au bout de quelques années de pratique. Après un départ en province, puis son retour à Paris, la sportive s'essayera cette fois au karaté Shotokan. C'est finalement à la faveur d'un nouveau déménagement, cette fois à Saint-Prix, qu'Anne-Marie Nolot arrivera à la boxe pieds-poings dans les années 90, en rejoignant un club de la Police. « Je cherchais une salle ouverte entre 12 h et 14 h », détaille-t-elle. Et d'ajouter : « J'ai

remporté trois années de suite les championnats d'Île-de-France ». Pas rassasiée, cette puncheuse s'orientera presque par hasard vers la boxe thaïlandaise qu'elle pratiquera 4 ans, en accompagnant son fils de 14 ans, puis reviendra au taekwondo en repartant de la ceinture blanche. Désormais, Anne-Marie Nolot pratique à la fois le full-contact à Domont et à Villers-Saint-Paul (près de son travail), mais également la boxe anglaise à Bouffémont.

Prochain défi, le coaching

Future retraitée en août, Anne-Marie Nolot n'a absolument pas prévu de rester inactive. Car en parallèle de ses activités sportives et professionnelles, elle a découvert il y a deux ans le coaching. Une formation diplômante plus tard, validée en juin 2021, la voilà désormais professionnelle certifiée. « J'ai créé ma propre structure en parallèle de mon emploi, et je compte bien continuer à la rentrée », précise la boxeuse. Ah oui, on oublierait presque de dire que cette dernière met déjà à profit ses nouvelles compétences au sein de l'association « Force aux femmes », en offrant du coaching en entretien d'embauche à des femmes de plus de 45 ans sans emploi...

Un rayonnement régional pour le Budokai Domontois

Cette saison encore, le Budokai Domontois a poursuivi sa progression avec plusieurs belles performances à l'échelle régionale. De bon augure pour l'avenir.

En progrès constant sur la dernière décennie, le club de judo de la ville a achevé la saison 2021/2022 de la plus belle des manières, en remportant, le 24 avril dernier au grand Dôme de Villebon/Yvette (91), deux médailles de bronze au championnat régional benjamin (plus haut niveau de compétition à cet âge). Les performances de Léandre Belmont et de Kézia Mpembele permettent au club de se hisser parmi le Top 5 départemental sur la saison.

Toutes les catégories représentées

Un mois plus tôt, c'est la cadette Clara Delaplace qui s'était classée septième meilleure athlète d'Île-de-France, frôlant

la qualification nationale. « Au travers de ces performances remarquées, c'est le travail de tout le groupe compétition qui est à féliciter », souligne l'entraîneur Arnaud Deschamps, au regard de la qualification d'athlètes domontois aux championnats régionaux de toutes les catégories d'âge. Une première pour le club, qui vient de fêter ses 50 ans d'existence !

La formation n'est pas en reste, car le Budokai Domontois c'est également quatre nouvelles ceintures noires cette saison, et un nombre record de licenciés, récompensant le travail assidu de la fidèle équipe de bénévoles.



> Vous souhaitez pratiquer le judo/taïso ? De 4 à 99 ans, vous êtes les bienvenus au dojo pour un essai gratuit du lundi 20 juin au jeudi 23 juin 2022 sur les heures de cours. Pour suivre l'actualité du club : www.judo-domont.fr

L'écho des associations

LE LYCÉE GEORGE SAND CHAMPIONS DE FRANCE D'ULTIMATE

Après avoir été championne départementale, académique et inter-académique, l'association Sportive d'ultimate du lycée George Sand a été sacrée lors des championnats de France UNSS excellence, organisés du 18 au 20 mai à Vichy (Allier). Après avoir remporté leurs quatre matchs de poule contre La Rochelle (8 à 4), Moulins (12 à 1), Dijon (10 à 2) et Granville (9 à 2), nos lycéens ont dominé Créteil en demi-finale (9 à 1) puis Lure en finale (10 à 4). Un grand bravo à Josh, Tristan, Lalie, Swann, Lénaëlle, Sasha, Elsa, Ostréan, Célian, Jules, Pierric, Simon, Joseph, Adrien, ainsi qu'à leurs encadrants. Vendredi 3 juin, l'OMS (Office Municipal des Sports) de Domont a remis une coupe aux membres de l'équipe.



DEUX POLICIERS ONT COURU 300 KM EN SOUTIEN À L'ASSOCIATION DOMONTOISE CROCUS BLANC

« C'est un honneur qu'Olivier et Damien aient choisi notre association pour reverser les fonds récoltés lors de leur incroyable challenge ! Mais au-delà de cela, c'est une belle amitié qui s'est nouée entre eux et les enfants porteurs de handicap au fil des étapes de la course. Certains adhérents ont même tenu à être présents pour les soutenir à leur arrivée en Normandie ! », se réjouit Catherine Frigério, la présidente de l'association Crocus Blanc, au service des personnes en situation de handicap mental ou psychique et de leur famille. La cagnotte ouverte au profit de l'association pendant la durée de la course, du 20 au 28 mai, a permis de collecter 10 800 euros. « Ces policiers amateurs de course à pied avaient à cœur de soutenir la cause du handicap ayant eux-mêmes été confrontés à ses problématiques dans leur vie privée. Courir dans ce but les a sûrement aidés à réaliser l'exploit de rallier Clichy à Saint-Aubin-sur-Mer en seulement huit jours ! », poursuit Catherine Frigério. Grâce à Olivier et Damien, l'association domontoise va pouvoir financer plus de sorties, d'activités, mais aussi des séances de psychomotricité et des ateliers aux adhérents et à leur famille dans l'objectif de rompre leur isolement et dans l'espoir de faire changer les regards sur les personnes atteintes de handicap mental...

Plus d'infos sur www.crocusblanc.fr
Facebook : @crocusblanc



Zoom sur...

LA VILLE RECRUTE...

SERVICES TECHNIQUES :

- Un menuisier
- Un électricien

ENFANCE :

- Des agents d'interclasse
- Des animateurs(trices) ACM (Accueils Collectifs de Mineurs)

JEUNESSE :

- Des animateurs pour les vacances scolaires (Diplômés BAFA)

Si vous êtes intéressé(e), consultez les annonces dans leur intégralité sur le site de la Ville : www.domont.fr

Adressez votre candidature à :
Monsieur le Maire
47 rue de la Mairie - BP 40 001
95331 Domont Cedex
ou grh@domont.fr



CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Vous êtes une personne âgée, isolée ou en situation de handicap souhaitant bénéficier d'un suivi en cas de canicule cet été, pensez à vous inscrire sur le registre communal de vigilance auprès du

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
18 rue de la Mairie 95330 Domont
Tél : 01 34 39 19 00
E-mail : ccas@domont.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi : Fermé le matin / 13h30 - 19h30
Mardi et mercredi : 8h30 - 12h / 14h - 17h30
Jeudi : 8h30 - 12h / Fermé l'après-midi au public
Vendredi : 8h30 - 12h / 14h - 17h

N'hésitez pas à partager cette information avec votre entourage !

ATELIER SOLIDAIRE REMETTEZ VOTRE VÉLO SUR LA BONNE VOIE.



PROCHAIN RENDEZ-VOUS :
MERCREDI 29 JUIN DE 16H00 À 19H00
LES MERCREDIS :
20/07, 28/09 et 19/10/2022 GARE DE DOMONT

APPRENEZ À FAIRE LES PETITES RÉPARATIONS DIRECTEMENT SUR PLACE PRÈS DE VOTRE GARE ET SANS RENDEZ-VOUS.
CE SERVICE EST OFFERT !

La Fédération Nationale des Cinémas Français et CANAL+ présentent

Domont Cinéma

4€ LA SÉANCE

LA FÊTE DU CINÉMA

DU 3 AU 6 JUILLET

Téléchargez dès maintenant notre application mobile DOMONT CINÉMA (Android et ios)

12, allée Sainte Thérèse - 95330 DOMONT www.domontcinema.com 09 60 39 45 09

**COMMANDEZ
VOTRE COMPOSTEUR**

en ligne

CRÉEZ VOTRE ESPACE USAGER SUR www.sigidurs.fr

Bien traiter tous les déchets, on a tous à y gagner

UNE MINI-DÉCHETTERIE POUR LES DOMONTOIS À COMPTER DU SAMEDI 2 JUILLET

NOUVEAU

La Ville de Domont vous propose un nouveau service spécialement dédié aux domontois. Située aux Services Techniques et gérée par la commune en partenariat avec le Sigidurs, la mini-déchetterie est accessible à tous les Domontois qui peuvent venir y déposer gratuitement leurs déchets.

Quand peut-on s'y rendre :

- Ouverture le 1^{er} samedi de chaque mois de 10 h à 12 h sans rendez-vous.

Comment y accéder :

- Accès autorisé aux seuls domontois sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de six mois et d'une pièce d'identité.

Découvrez quels types de déchets :

- **Déchets acceptés** : les pneus déjantés, les piles et batteries, les lampes et autres ampoules, les solvants peintures et produits toxiques, les végétaux souches et troncs, les équipements électroniques et électriques (réfrigérateurs, congélateurs, aspirateurs, télévisions...), les meubles (de préférence démontés).
- **Déchets interdits** : tous les autres déchets et en particulier les gravats (pierres, plâtres, bétons, carrelages, enrobés...).

Les déchets sont ensuite collectés et traités par le Sigidurs.

Adresse : - Services techniques - 113 rue d'Ombrevail
Renseignements : 01 34 39 15 21 - mail : servicestechiques@domont.fr

LES CONSEILS DE L'AVOCATE



LE CONTRÔLE DES CHARGES LOCATIVES

Les charges locatives, appelées également "charges récupérables", sont des sommes initialement réglées par le propriétaire bailleur, mais dont il se fait rembourser par le locataire.

Ces dépenses récupérables sur le locataire concernent principalement les postes suivants : Ascenseurs et monte-charge, eau froide, eau chaude et chauffage collectif, installations individuelles, parties communes intérieures, espaces extérieurs, taxes et redevances.

Le paiement s'effectue généralement en même temps que le loyer par le versement de provisions mensuelles ou trimestrielles. Le montant de cette provision est calculé en fonction des chiffres arrêtés lors de la précédente régularisation de charges ou du budget prévisionnel si le logement est en copropriété.

La provision payée par le locataire est régularisée chaque année : le propriétaire doit adresser à son locataire un décompte des charges 1 mois avant la régularisation annuelle des charges locatives. Ce document doit permettre au locataire de vérifier que les charges qui lui sont réclamées lui sont bien imputables et de calculer le différentiel entre la provision déjà versée et les dépenses effectives engagées par le propriétaire pendant l'année.

Le propriétaire peut demander un complément de charges, si la provision est inférieure au montant exact des charges locatives. Dans le cas contraire, le propriétaire doit reverser le trop-perçu à son locataire.

À compter de l'envoi du décompte des charges, toutes les pièces justificatives doivent être tenues pendant 6 mois à disposition du locataire.

A savoir : Si le propriétaire n'a pas procédé à la régularisation annuelle des charges dans l'année suivant leur exigibilité le locataire pourra demander un paiement échelonné sur 12 mois du complément de charges qui lui est réclamé.

Enfin, le propriétaire dispose de trois ans pour procéder à la régularisation des charges locatives.

Me FERREIRA PITON

Les permanences gratuites des avocats se tiennent au CCAS
18 rue de la Mairie
les 2^e, 3^e et 4^e lundis de chaque mois.
☎ 01 34 39 19 00

Le Centre Social et Culturel Georges Brassens 2022 présente

GALAS DE LA DANSE

LE RENOUVEAU

MERCREDI 29 JUIN - 19H45
VENDREDI 1^{er} JUILLET - 19H45
SAMEDI 2 JUILLET - 19H45

&

Le Cœur Cousu

SAMEDI 2 JUILLET - 16H45

Théâtre Silvia Monfort de Saint-Brice-sous-Forêt (Entrée : 6€)

Billetterie : Centre Georges Brassens - 01 39 91 50 69
contact@centregesbrassens.fr / Centre Brassens

VILLE DE DOMONT

Cérémonie commémorative

82^e anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940

par le Général de Gaulle

samedi 18 juin à 17h

Dépôt de gerbes
Stèle Charles de Gaulle
Rue André Nouet

DOMONT

Exposition
Les peintres animaliers
par Les Peintres de l'École d'Écouen au XIX^e siècle

Conférence
Samedi 11 juin à 14h30
Auditorium du Lycée George Sand
Avenue du Lycée

Du 9 au 23 juin

66, avenue Jean Jaurès
Renseignements : 01 74 04 22 10

Médiathèque
Antenne de Saint-Basles
DOMONT

FERMETURE ESTIVALE

Du mardi 2 août au samedi 20 août inclus

Réouverture
Mardi 24 août à 14h

Possibilité de prêt de 15 documents par carte à partir du 20 juin (dont 4 CD et 4 DVD)

Certaines bibliothèques du réseau restent ouvertes pendant l'été
renseignements sur le site plainevallee-biblio.fr

66 avenue Jean Jaurès
☎ 01 74 04 22 10 - www.domont.fr

CARNET

DÉCÈS
Pietro Signori

MARIAGES
Laurent Goviniaux et Hélène Epstein,
Aurélien Ferry et Marion Le Puil,
Marc Douvrain et Valérie Giuglia

LE DOMONTOIS

Mensuel d'informations locales et municipales de Domont

Mairie de Domont - BP 40 001
47 rue de la Mairie 95331 Domont Cedex

Directeur de la publication : Frédéric Bourdin

Conception, rédaction, coordination, photos, réalisation :
Agence RDVA - Domont (S. Brianchon, A. Porcu)
Service Communication - 01 39 35 55 04

Impression : RAS - 6 avenue des Tissonvillers 95400 Villiers-le-Bel
Tirage : 8 500 exemplaires - Dépôt légal : juin 2022